

Le collège des vice-présidents

le 6 septembre 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La 56^{ème} assemblée plénière du Conseil Supérieur des Français de l'étranger s'est tenue à Paris du 1^{er} au 6 septembre 2004.

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger (C.S.F.E.) est l'assemblée représentative des deux millions de Français établis hors de France. Présidé par Monsieur Dominique de VILLEPIN, Ministre des Affaires étrangères, qui a ouvert solennellement la session, le Conseil est composé de 150 membres élus au suffrage universel direct, des douze Sénateurs représentant les Français établis hors de France, membres de droit, et de 21 personnalités qualifiées.

Témoignant l'intérêt que le Gouvernement porte aux communautés françaises expatriées, Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de la Défense, Monsieur Renaud MUSELIER, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, et Monsieur Léon BERTRAND, Secrétaire d'Etat au tourisme, sont intervenus devant le Conseil et ont répondu aux nombreuses questions de l'assemblée.

Les cinq commissions permanentes des affaires culturelles et de l'enseignement, des affaires sociales, des finances et des affaires économiques, des lois et règlements et, pour la première fois, la commission de l'Union européenne, ont auditionné divers hauts responsables de l'administration compétents dans les domaines intéressant les Français établis hors de France et le développement de la présence française à l'étranger./.

Antoine VALENZA

Roger BONIN

Marc VILLARD